

Villeneuve-sur-Lot, le - 2 AVR. 2010

Jérôme CAHUZAC

Président de la commission des finances,
de l'économie générale et du contrôle budgétaire
Député de Lot-et-Garonne
Maire de Villeneuve-sur-Lot

Réf : JC/OD N° 2010 - 165
Affaire suivie par : Olivier Dourthe

Monsieur le Ministre,

Par un courrier en date 12 mars dernier, vous avez bien voulu m'informer que le bassin d'emploi de Fumel était retenu pour l'expérimentation du contrat de transition professionnelle (CTP) et je vous en remercie car j'avais fait cette demande il y a déjà un an, par un courrier en date du 7 avril 2009.

Compte tenu des espoirs légitimes que cette annonce a suscités dans un bassin d'emploi particulièrement touché par la crise économique, je souhaiterais le plus rapidement possible avoir des précisions complémentaires sur sa mise en œuvre.

Il est d'abord très important de connaître précisément le périmètre au sein duquel s'appliquera ce dispositif puisque de très nombreux salariés, licenciés depuis 2008, interrogent élus et pouvoirs publics pour savoir s'ils pourront, ou non, bénéficier des dispositions du CTP selon leur lieu de résidence et celui de l'entreprise dont ils ont été licenciés.

Il convient aussi désormais de savoir si ce dispositif, annoncé quelques jours avant le premier tour des élections régionales et confirmé par vous-même à l'occasion d'une interview dans la presse locale avant le deuxième tour, est rétro actif.

Dans cette hypothèse que j'appelle ardemment de mes vœux, j'aimerais savoir à partir de quelle date cette rétro activité jouerait puisque c'est dès 2008 que le bassin d'emploi de Villeneuve et Fumel a été touché et dès cette époque, qu'avec le Président du Conseil Général et l'appui du Préfet, nous avons demandé à ce que ce territoire puisse bénéficier de ce dispositif devant répondre à une urgence sociale et professionnelle : 600 emplois ont été en effet perdus.

Dans l'hypothèse où cette rétroactivité ne serait pas décidée, vos annonces avant chacun des deux tours des élections régionales ne manqueraient pas alors d'apparaître comme une manœuvre aussi médiocre, car se jouant avec un cynisme parfait de l'espoir de centaines de familles, qu'inutile, au vu des résultats lors de ces élections de votre ancien collègue Xavier Darcos dans l'arrondissement concerné.

Je me permets par ailleurs de vous confirmer qu'interrogé par mes soins sur ces sujets, votre directeur de cabinet s'était engagé à me donner, il y a maintenant trois semaines, une réponse dans les deux jours.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma haute considération.

Jérôme CAHUZAC

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Cahuzac', is written over a solid horizontal line.

Pièces jointes :

- Correspondance de Monsieur Jérôme Cahuzac en date du 7 avril 2009
- Lettre de Monsieur Laurent Wauquiez en date du 17 avril 2009

DESTINATAIRE

Monsieur Laurent WAUQUIEZ

Secrétariat d'Etat chargé de l'emploi

139, rue de Bercy

75012 PARIS cedex 12